



**ACCORD SUR LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT RELATIF AU PROGRAMME D'AIDE
AU REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

IDENTIFICATION DU(DES) PROPRIÉTAIRES(S)

(ajouter un addenda si le nombre de propriétaires est supérieur à deux)

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE (DOMICILE)	
TÉLÉPHONE (CELL.)	
NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE (DOMICILE)	
TÉLÉPHONE (CELL.)	
MATRICULE	
ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ VISÉE	

IDENTIFICATION DU DEVIS REMIS

NUMÉRO DE DEVIS	
DATE DU DEVIS	
ENTREPRENEUR	
PÉRIODE DE VALIDITÉ DU DEVIS	
DATE DE SIGNATURE DU DEVIS PAR LE PROPRIÉTAIRE	

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Montant emprunté	Délai de remboursement maximal
0 \$ - 4 999 \$	3 ans (environ 1 666/an)
5 000 \$ - 9 999 \$	6 ans (environ 1 666/an)
10 000 \$ - 14 999 \$	9 ans (environ 1 666/an)
15 000 \$ - 19 999 \$	12 ans (1 666/an)
20 000 \$ - 24 999 \$	15 ans (1 666/an)
25 000 \$ - 30 000 \$	20 ans (1 500/an)

Je (Nous) comprends (comprenons) que : (cochez les cases)

- Le délai pour la remise de l'attestation de conformité est de 8 mois à compter de la date de la signature de cette annexe**
- Les modalités de remboursement** sont mentionnées ici haut
- Le citoyen peut modifier le délai de remboursement pour autant que celui-ci soit inférieur au délai maximal du montant emprunté. Une lettre devra être fournie par le citoyen lors de la remise de la dernière facture.** Le délai ne pourra en aucun cas être modifié
- Le citoyen peut en tout temps payer la totalité de son emprunt.** La somme des intérêts sera ajustée au moment du paiement

Je dégage la municipalité de Bolton-Est de toute responsabilité en lien avec les travaux effectués et aux équipements utilisés;

Je m'engage à souscrire et à maintenir un contrat d'entretien avec le fabricant (si requis), tant et aussi longtemps que la garantie du système et les dispositions du Règlement Q- 2, r.22 l'exigeront, et à fournir à la municipalité une copie du contrat, ainsi qu'une copie de la preuve de l'entretien annuel;

Je m'engage à entretenir l'installation septique de façon adéquate afin d'optimiser sa durée de vie et assurer la protection de l'environnement;
Lors de la mise en vente de ma propriété (le cas échéant), je m'engage à informer tout acquéreur potentiel de l'existence de ce règlement d'emprunt.

En foi de quoi, j'ai (nous avons) signé,

Signature

Date

Signature

Date

(tous les propriétaires doivent signer, à moins qu'une procuration ait été fournie)

Vérifié par _____
Inspecteur Municipal Date

Autorisé par : _____
Directrice générale et greffière-trésorière Date

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Vinciane Peeters
Mairesse

Mélisa Camiré
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion : 6 mai 2024
Adoption du règlement : 3 juin 2023
Entrée en vigueur : 17 juin 2024
Avis public : 17 juin 2024